

Devenue veuve, Madame de Montherot ne tarda guère à aliéner la terre de Riverie. Dès l'année 1802, elle fit procéder à la vente du château et des divers domaines dépendant de l'ancienne seigneurie. Tout fut morcelé, et c'est ainsi que le château lui-même appartient aujourd'hui à sept propriétaires.

Plus tard, Madame de Montherot se souvint du lieu habité longtemps par sa famille et du respect que les habitants avaient eu pour les propriétés de son père. Déjà, à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, les Bénéon, ses ancêtres, avaient fondé une école de garçons à Riverie. Madame de Montherot voulut concourir à cette œuvre de bienfaisance et assurer son avenir. Le 4 mars 1825, elle donna à la commune une somme de 2,000 fr. dont les intérêts devaient servir à l'entretien de cette école. Une ordonnance royale du 10 mars suivant autorisa la municipalité à accepter cette donation, dont le capital a été placé en rentes sur l'Etat.

Une autre donation, en date du même jour, vint accroître les ressources des pauvres de Riverie. François-Jean-Jacques Grimod de Bénéon, père de Madame de Montherot, avait été chargé, par un sieur Victor Tournier, d'assurer aux pauvres du mandement de la baronnie de Riverie, une somme de 4,800 livres, dont les intérêts devaient servir au soulagement des pauvres malades des paroisses de Riverie, Saint-Didier, Sainte-Catherine, Saint-André-la-Côte, Chaussan et Saint-Sorlin, qui formaient autrefois l'ancienne baronnie de Riverie. Mais les événements politiques et la mort du dernier baron de Riverie, avaient retardé l'exécution de cette œuvre de bienfaisance. Quand Madame de Montherot en fut instruite, elle s'empressa d'accomplir les intentions du sieur Tournier, en s'y associant elle-même. Le 4 mars 1825, elle fit ainsi donation